

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

15, Chemin de la Vi-Longe - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 114

Genève, le 3 février 2017

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

Un nouveau président à la tête de la FUNAI

C'est fait, suite au départ, en mai 2016, de João Pedro Gonçalves da Costa*, et après avoir désigné deux responsables, à titre intérimaire, le gouvernement Temer a choisi. Il a désigné le nouveau président de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI en la personne d'Antônio Fernandes Toninho Costa, plus couramment appelé Antônio Costa. Un dentiste, mais aussi pasteur de l'Eglise baptiste, membre du Parti Social Chrétien – PSC; un parti conservateur, membre de la base présidentielle. Il a eu une formation en matière de santé indigène et il a exercé une activité au Secrétariat Spécial de Santé Indigène – SESAI. Il est le 39e président de la Fondation créée en 1967. Dans une note publiée sur le site de son parti, le nouveau président promet le dialogue et beaucoup de travail. Dans la foulée, le Ministre de la justice a également nommé le général Franklimberg Ribeiro de Freitas comme directeur de la Promotion du développement soutenable de la Funai. Lui aussi, est membre du PSC.

D'autres noms avaient été évoqués. En juin 2016, celui du général Roberto Sebastião Peternelli Junior, également membre du PSC. L'annonce de sa probable nomination a soulevé de nombreuses protestations qui ont fait reculer le gouvernement. A aussi été avancé celui de l'avocat, membre du Parti de la Sociale Démocratie Brésilienne – PSDB, Noël Villas Bôas, le fils de l'indigéniste Orlando Villas Bôas, il avait l'appui du leader Kayapó, Raoni Metuktire. De leur côté, le Parti du Mouvement Démocratique Brésilien - PMDB et le parti "Démocrates" – DEM de l'État d'Acre ont proposé Sebastião Alves Rodrigues Manchinery, plus connu sous le diminutif de Sabá Manchinery. Ce leader indigène avait été à la tête de la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – COIAB entre 1994 et 1996.

L'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil - APIB avait annoncé, en octobre 2016, qu'elle respectait la volonté de tous les leaders indigènes qui postulent en leur nom ou sont proposés par des partis politiques. Elle avait alors connaissance d'une dizaine de candidats indigènes. Cependant elle maintient sa position de poursuivre son rôle de contrôle social. Après l'annonce de la nomination d'Antônio Costa, le 14 janvier dernier, elle a rappelé les positions du PSC au parlement : soutien à la destitution de Dilma Rousseff, réduction du budget de la FUNAI et du nombre de ses fonctionnaires; un parti qui est de ceux qui veulent réduire les droits constitutionnels des peuples indigènes. L'APIB se demande si le nouveau président va être capable de s'opposer aux directives de son parti quand il devra mettre en œuvre les revendications des peuples et organisations indigènes ? Elle appelle ses organisations de base à rester vigilantes et à ne jamais reculer dans la défense des droits acquis.

Ces deux nominations inquiètent les peuples et organisations indigènes.

* Voir AYA Info No 110 du 28 juin 2016

Le Ministre de la Justice change la procédure de démarcation des Terres Indigènes

Le 14 janvier, le Ministre de la Justice et de la Citoyenneté, Alexandre de Moraes a publié un arrêté qui modifie le processus de démarcation des Terres Indigènes – TI établi par le Décret 1775/96 qui confie ce travail à la seule Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI. Le nouveau texte crée un "Groupe Technique Spécialisé" – GTE chargé de fournir un rapport circonstancié permettant au Ministre de s'assurer que les quatre conditions prévues par la Constitution de 1988 pour la démarcation d'une TI, traditionnellement habitée par les Indiens sont bien remplies. À savoir que cette TI est habitée de manière permanente; qu'elle est utilisée pour leurs activités productives; qu'elle est indispensable à la préservation des ressources environnementales nécessaires à leur bien-être; qu'elle est nécessaire à leur reproduction physique et culturelle, selon leurs usages, coutumes et traditions. L'article 4 de l'arrêté précise les vérifications auxquelles le GTE doit procéder, y compris la concordance avec la jurisprudence du Tribunal Supérieur Fédéral - STF. Ce dernier point fait controverse : il fait allusion à la date à laquelle l'occupation de la TI doit être constatée. En 2009, le STF a reconnu la validité de la démarcation de la TI Raposa Serra do Sol dans l'État de Roraima. Mais l'un des considérants du jugement porte sur le fait que cette TI était occupée par les Indiens à la date de l'adoption de la Constitution, le 5 octobre 1988. Cette condition liée au temps est susceptible d'être utilisée contre une démarcation, même si tel ou tel peuple a été forcé de quitter sa terre ancestrale avant 1988. La publication de cet arrêté a suscité des réactions de spécialistes du droit des indigènes, du Ministère Public Fédéral qui le considère illégal et contraire à la Constitution. Et bien sûr du mouvement indigène.

L'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – [APIB](#) en a demandé la révocation : ... *une fois de plus, le gouvernement ne respecte pas la législation qui garantit la participation des peuples indigènes dans la prise de décisions qui les affectent... ils s'opposent au contenu de cet arrêté...*

Le 19 janvier, le Journal Officiel de l'Union a publié un [nouvel arrêté](#) du Ministre de la Justice qui annule celui du 14 janvier. Il conserve la création du Groupe Technique Spécialisé dans lequel est bien représentée la FUNAI, mais avec d'autres entités. Une dizaine [d'organisations](#) dont l'APIB ont exprimé leur opposition à ce second arrêté. Elles ont protesté contre l'absence de dialogue avec le Conseil National de Politique Indigéniste – CNPI et le manque de respect du droit à la consultation libre, préalable et informée... *"Toutes ces mesures ont pour objectif de retarder ou empêcher la conclusion des processus de démarcation... les organisations signataires exigent la révocation de cet arrêté"*.

Carnaval de Rio : une samba pour la forêt

« *Beau Monstre* vole les terres de ses fils, dévore les forêts et sèche les rivières. Tant de richesse que l'avidité a détruite. Je suis le fils oublié du monde* ». Il s'agit-là d'un extrait de la chanson que l'école de samba carioca « [Imperatriz Leopoldinense](#) » a choisi d'interpréter lors du prochain Carnaval. En effet, elle a saisi l'opportunité de son défilé sur le Sambodrome de Rio de Janeiro pour donner un écho aux graves conséquences humaines et écologiques causées par la construction du complexe hydroélectrique de [Belo Monte](#), sur le rio Xingu**, dans l'État du Pará.

Ce choix a déplu à l'[Association des éleveurs de zébus](#) - ABCZ. Dans une note de protestation, après avoir rappelé l'apport de ses membres à l'économie brésilienne, elle estime « *Inacceptable que la plus grande fête populaire brésilienne soit l'occasion d'un show de sensationnalisme et d'attaques infondées par l'école Imperatriz Leopoldinense. Le secteur productif et la société ne peuvent rester silencieux devant cette injustice...* ». La [Confédération](#) des ingénieurs agronomes du Brésil - CONFAEAB a également manifesté sa réprobation. Les médias ont annoncé, qu'en réponse à ce qu'il considère comme une attaque à ce secteur économique qu'il soutient, le [Sénateur](#) Ronaldo Caiado, a l'intention de proposer une [Session thématique](#) plénière du Sénat pour discuter, débattre et rechercher les motifs conduisant l'école de samba à dénigrer l'agrobusiness. Une session qu'il souhaite voir [inscrite à l'ordre du jour](#) du Sénat avant le Carnaval. Sur le site de l'école, son président, Luiz Pacheco Drumond, a [tenu à préciser](#) : « *Nous allons parler de la riche contribution des peuples indigènes du Xingu à la culture brésilienne et en même temps construire un message de préservation et de respect à l'égard de la nature et à la biodiversité... À aucun moment nous n'attaquons le secteur de l'agrobusiness et ses travailleurs. Le texte de notre chant peut être consulté par le public sur nos canaux officiels de communication... Notre message est [fait] de respect, de tolérance et de paix. Tous ceux qui croient en ces valeurs sont invités à [les] célébrer avec nous* ».

L'invitation du président de l'école mérite d'être entendue.

* Ainsi désigné le barrage de Belo Monte / ** Prononcer "Chingou"

Amazonie péruvienne : les organisations indigènes signent des accords avec le gouvernement

Le 15 décembre 2016, des accords – appelés "[Accords de Saramurillo](#)" - ont été signés entre les leaders indigènes et le gouvernement péruvien au sujet de la contamination causée par la dizaine de fuites de pétrole de l'oléoduc Norteperuano de l'entreprise d'État Petroperú en 2016. Un conduit qui relie les champs pétroliers de l'Amazonie à la côte Pacifique). Ces fuites ont causé de graves pollutions des sols et des cours d'eau dans la région de Loreto. De telles catastrophes environnementales ont déjà eu lieu dans le passé elles concernaient les rios Corrientes, Pastaza et Tigre.

Les communautés indigènes [se sont mobilisées](#) pendant plus de trois mois, organisant diverses manifestations, notamment en empêchant la navigation sur le rio Marañon un affluent important de l'Amazone. Leur protestation a été très médiatisée. Elles ont dressé une liste de revendications qu'une forte délégation est allée défendre pendant plusieurs jours à Lima, la capitale de l'État.

Les accords concernent la surveillance de l'oléoduc, les compensations à servir aux communautés, les réparations des dommages causés pour lesquelles un fonds de 15 millions de dollars a été créé.

Une "[Commission intersectorielle](#)" va suivre la mise en œuvre des accords qui commence ce mois de janvier qui doivent bénéficier à cinquante mille personnes.

Bernard Comoli et Aurélien Stoll

Important :

- L'activation des liens hypertextes ([en bleu](#)) renvoie aux sources utilisées pour la rédaction de ce bulletin. Elles sont souvent en portugais, sauf quand il s'agit d'anciens "AYA Info".

PS : Ces brèves sont souvent reprises, détaillées et parfois illustrées, dans un blog du quotidien "La Tribune de Genève" à l'adresse suivante : <http://bcomoli.blog.tdg.ch>